

Numéro	CA/2025-07-03/11
Date de mise en ligne sur intranet (interne)	22/07/2025
Date de mise en ligne sur internet (externe)	22/07/2025
Date de transmission au Recteur	22/07/2025

Conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Délibération du 3 juillet 2025 portant résultat de l'élection du représentant doctorant élu à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) »

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-2, L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment leur article 48 ;

Vu le règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment son article 58 paragraphe 4 ;

Vu la délibération n° CA/2025-04-24/01 du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant résultat de l'élection de Madame Christine NEAU-LEDUC en qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions de l'article 58 paragraphe 4 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la commission « contribution de vie étudiante et de campus » est notamment composée de « quatre élus étudiants, à raison d'un doctorant élu à la commission de la recherche » ;

CONSIDÉRANT que, conformément aux dispositions générales précisées dans l'article 48 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « par défaut, le mode de désignation des représentants des personnels et usagers de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une élection par les membres du conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne » ;

Après en avoir délibéré,

ÉLIT en qualité de représentant doctorant élu à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) » :

- Madame AUDEBERT Ludivine.

Délibération CA/2025-07-03/11	
Nombre de membres en exercice pour le collège (pour rappel)	36
Nombre de membres présents ou représentés ayant pris part au vote	34
Nombre de voix pour Madame AUDEBERT Ludivine	29

Paris, le 15 juillet 2025

La Présidente de l'université
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des Affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

Modalités de recours : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.